

Procès-verbal de la 215^e assemblée extraordinaire du comité exécutif du Cégep régional de Lanaudière tenue le mardi 28 mars 2017, à 16 h 40, sous la présidence de M. Marcel Côté, directeur général.

Sont présents :

Mesdames	Francine Ranger Diane Raymond
Messieurs	Marcel Côté Alain Lamarre Michel Rouleau Benoît Valiquette

Absences motivées :

Madame	Hélène Bailleu
Monsieur	Benoît Tessier

Participent également à l'assemblée :

Mesdames	Esther Fournier, directrice des ressources financières et de la formation continue Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et des affaires corporatives
Monsieur	Marc Cardinal, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information

Agit comme secrétaire de l'assemblée :

Madame	Hélène Pichette
--------	-----------------



Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée :

Le président d'assemblée constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

215.1 Adoption de l'ordre du jour :

Sur proposition de M. Benoît Valiquette, dûment appuyée par Mme Diane Raymond,

CERL-170328-01

« Il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

215.1 Adoption de l'ordre du jour

215.2 Modification au plan d'effectifs 2016-2017

215.3 Levée de l'assemblée »

Adoptée à l'unanimité.

215.2 Modification au plan d'effectifs 2016-2017 :

Le directeur général présente le dossier.

L'adjointe à la direction générale, Mme Hélène Pichette, prendra sa retraite au terme de la présente année scolaire. Mme Pichette détient un poste de secrétaire syndicable non syndiquée.

Bien que son poste ne soit rattaché à aucune catégorie d'emploi spécifique, son salaire ainsi que certaines conditions de travail ont été fixés selon les dispositions du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel*. Il y aurait lieu d'officialiser ce poste cadre et d'amorcer le processus de sélection visant à le pourvoir d'un nouveau titulaire.

Attendu le départ à la retraite de Mme Hélène Pichette à compter du 4 juillet 2017;

Attendu la volonté de la direction générale de modifier la classe d'emploi du poste qui sera laissé vacant;

Attendu l'article 4.2 du Règlement portant sur la dotation qui précise que le comité exécutif décide de la composition du comité de sélection chargé de lui recommander un candidat;

Attendu la recommandation du CRPC;

Sur proposition de M. Michel Rouleau, dûment appuyée par Mme Francine Ranger,

« *Il est résolu :*

- *d'abolir le poste d'adjointe à la direction générale qui sera laissé vacant à la suite du départ à la retraite de sa titulaire le 4 juillet 2017;*
- *de créer un nouveau poste d'agent d'administration (ADM2) à la direction générale;*
- *de nommer M. Marcel Côté, directeur général, Mme Nadia Grondin, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires corporatives, Mme Nathalie Brunet, agente d'administration à la Direction des ressources humaines ainsi que Mme Brigitte Bond, représentante de l'Association des cadres comme membres du comité de sélection chargé de recommander un candidat au comité exécutif. »*

Adoptée à l'unanimité.

215.3 Levée de l'assemblée :

La séance est levée à 16 h 45.

.....
Président

.....
Secrétaire de l'assemblée